

CONTRAT



Contrat-cadre de services

Contrat vendeur et conception de stand



LE CONSULTANT

Wildhearth Markets

223 Canyon Rd, Santa Fe, NM 87501,
United States



LE CLIENT

Sundial Ceramics Collective

1780 Cerrillos Rd, Santa Fe, NM 87505,
United States

Le présent contrat est conclu entre les parties nommées ci-dessous et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée. Il annule et remplace toutes les discussions antérieures portant sur le même objet.

CONTRAT N°

**CTR-2026-
0447**

DATE D'ENTRÉE EN
VIGUEUR

3 août 2026

DURÉE

12 mois

DROIT APPLICABLE

**État du
Nouveau-
Mexique,
États-Unis**

MISSION

**Contrat
vendeur et
conception de
stand**

STATUT

**Pour
exécution**

Wildhearth Markets LLC

Confidentiel — préparé pour Sundial Ceramics Collective. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

Sommaire

01	Contrat	1
02	Les parties	3
03	Conditions commerciales	4
04	Aperçu de la mission	5
05	Contexte	5
06	Périmètre et livrables	6
07	Cahier des charges	6
08	Calendrier du programme	8
09	Barème d'honoraires	8
10	Récapitulatif des honoraires	9
11	Échéancier de paiement	9
12	Statut et couvertures	10
13	Conditions générales	11
14	Signature	14



LE CONSULTANT

Wildhearth Markets

Wildhearth Markets LLC · EIN

91-3820174

223 Canyon Rd, Santa Fe, NM 87501,
United States

vendors@wildhearthmarkets.com · +1 505

555 0177 · wildhearthmarkets.com



LE CLIENT

Sundial Ceramics Collective

Sundial Ceramics Collective

1780 Cerrillos Rd, Santa Fe, NM 87505,
United States

hello@sundialceramics.com · +1 505 555 0233

CONDITIONS COMMERCIALES



Les conditions régissant le présent contrat

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

3 août 2026

La date à laquelle les obligations prennent effet

DURÉE INITIALE

12 mois

Renouvelable uniquement par accord écrit

TOTAL DES HONORAIRES

\$30,672

\$28,400, plus taxe sur le chiffre d'affaires brut (santa fe, nm — 8 %)

CONDITIONS DE PAIEMENT

Net 30 jours

À compter de la date de chaque facture valide

DROIT APPLICABLE

État du Nouveau-Mexique, États-Unis

Comté de Santa Fe, Nouveau-Mexique



01

Aperçu de la mission

Une mission de huit semaines pour contracter, concevoir et construire un stand de marché sur mesure pour la saison de Sundial Ceramics Collective au Wildhearth Autumn Market.



Contexte

Sundial Ceramics Collective a fait salle comble sur son stand vendeur standard lors des trois derniers marchés Wildhearth, mais l'effectif croissant du collectif, désormais six potiers, ne tient plus dans un seul stand de 10x10, et la tente blanche unie manque de relief face à l'esthétique macramé et guirlandes lumineuses désormais attendue par les visiteurs du marché. Alors que le collectif prépare sa plus grosse saison à ce jour, le stand lui-même est devenu un goulot d'étranglement.

Wildhearth Markets propose un engagement de huit semaines pour finaliser un contrat vendeur couvrant toute la saison et concevoir un stand double sur mesure — parois en tissu tissé, étagères d'exposition étagées et guirlandes lumineuses intégrées — conçu spécifiquement pour l'effectif de six potiers de Sundial et l'ensemble des douze week-ends de la saison d'automne. Les sections suivantes présentent la démarche, le périmètre, le calendrier et l'investissement.

Périimètre et livrables

01

CONTRAT

Contrat vendeur saisonnier

Un contrat vendeur signé couvrant l'intégralité de la saison automnale de douze week-ends.

02

DESIGN

Concept de conception du stand

Une conception de stand double sur mesure, pensée autour de la gamme des six potiers de Sundial.

03

FABRICATION

Parois textiles tissées du stand

Panneaux muraux textiles tissés à la main, dans la palette rouille et sauge du marché.

04

FABRICATION

Étagères d'exposition à niveaux

Étagères à niveaux sur mesure, dimensionnées pour la poterie de Sundial et conçues pour un montage répété chaque week-end.

05

FABRICATION

Éclairage guirlande intégré

Éclairage guirlande étanche intégré à la structure du stand.



HORS PÉRIMÈTRE

- ◆ Production, émaillage et cuisson au four de la poterie
- ◆ Installation du point de vente et du traitement des paiements
- ◆ Assurance vendeur et couverture de responsabilité civile

SPÉCIFICATION

Cahier des charges

Réf.	Élément	Spécification	Charge de travail	Délai	Prix unitaire
SPC-01	Contractualisation vendeur	Contrat vendeur pour toute la saison et attribution de l'emplacement du stand	1	1 sem.	\$2,200 / wk
SPC-02	Conception du stand	Concept de conception du stand double sur mesure	1	1 sem.	\$3,400 / wk
SPC-03	Fabrication textile	Panneaux muraux tissés à la main, palette rouille et sauge	2	2 sem.	\$3,600 / wk
SPC-04	Étagères d'exposition	Étagères sur mesure dimensionnées pour la poterie de Sundial	2	2 sem.	\$3,000 / wk
SPC-05	Intégration de l'éclairage	Guirlandes lumineuses résistantes aux intempéries, installation intégrée	1	1 sem.	\$2,600 / wk

Les spécifications sont fixées à l'acceptation ; tout changement est traité selon la procédure de contrôle des modifications définie dans le présent document.

01

SEMAINES 1-2 · CONTRACTUALISATION ET CONCEPTION

Contrat vendeur finalisé et concept de conception du stand approuvé.

02

SEMAINES 3-4 · FABRICATION TEXTILE

Panneaux muraux tissés fabriqués dans la palette rouille et sauge du marché.

03

SEMAINES 5-6 · ÉTAGÈRES ET ÉCLAIRAGE

Étagères d'exposition étagées construites et guirlandes lumineuses intégrées.

04

SEMAINE 7 · FORMATION À L'INSTALLATION

Formation de l'équipe du collectif au montage et démontage hebdomadaires du stand.



FLUX DE TRAVAIL	SEMAINES	TAUX	MONTANT
Contractualisation vendeur Contrat vendeur pour toute la saison et attribution de l'emplacement du stand	1	\$2,200 / wk	\$2,200
Conception du stand Concept de conception du stand double sur mesure	1	\$3,400 / wk	\$3,400
Fabrication textile Panneaux muraux tissés à la main, palette rouille et sauge	2	\$3,600 / wk	\$7,200
Étagères d'exposition Étagères sur mesure dimensionnées pour la poterie de Sundial	2	\$3,000 / wk	\$6,000
Intégration de l'éclairage Guirlandes lumineuses résistantes aux intempéries, installation intégrée	1	\$2,600 / wk	\$2,600
Total des honoraires			\$28,400

Honoraires professionnels	\$28,400
Taxe sur les recettes brutes (Santa Fe, NM — 8 %)	\$2,272
Valeur maximale du contrat	\$30,672



VALEUR

MAXIMALE DU
CONTRAT

\$30,672

Tous les montants sont exprimés en USD et hors taxes applicables, facturées au taux en vigueur. Les honoraires sont facturés mensuellement à terme échu en fonction de l'avancement et sont payables sous 30 jours à compter de la date de facture. Les frais sont facturés au coût réel sous réserve d'accord écrit préalable.

ÉCHÉANCIER DE PAIEMENT

Échéance de chaque versement

N°	Jalon	Déclencheur	Part	Montant
01	Semaines 1-2 · Contractualisation et conception	3 août 2026	30%	\$8,520
02	Semaines 3-4 · Fabrication textile	Au démarrage de la livraison	30%	\$8,520
03	Semaines 5-6 · Étagères et éclairage	À l'acceptation du jalon	20%	\$5,680
04	Semaine 7 · Formation à l'installation	À la livraison finale	20%	\$5,680
Total (HT)			100%	\$28,400

s'entendent hors taxe sur le chiffre d'affaires brut (santa fe, nm — 8 %).

STATUT

Immatriculations,
couvertures
et garanties

Habilitation	Organisme émetteur	Référence	Périmètre	Statut
Entité enregistrée	Registre des sociétés, États-Unis	Wildhearth Markets LLC	Nom commercial et identité juridique	Actif
Immatriculation fiscale	Administration fiscale, États-Unis	EIN 91-3820174	Toutes les prestations facturées	Actif
Assurance responsabilité civile professionnelle	Assureur commercial	Disponible sur demande	Contrat vendeur et conception de stand	Renouvelé ch
Assurance responsabilité civile générale	Assureur commercial	Disponible sur demande	Travaux sur site et dans les locaux du client	Renouvelé ch
Adhésion à un organisme professionnel	Association professionnelle, États-Unis	Disponible sur demande	Code de déontologie et procédure de réclamation	En règle

Les certificats et les tableaux de garanties sont fournis sur demande et sont réémis à Sundial Ceramics Collective sur demande à tout moment pendant la mission.

Conditions générales

01

1. Durée et résiliation

Le présent contrat prend effet à la date d'entrée en vigueur et se poursuit pendant la durée initiale indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée conformément à la présente clause. Chaque partie peut résilier la mission, ou tout énoncé des travaux, moyennant un préavis écrit de 30 jours. Chaque partie peut résilier immédiatement, sur notification écrite, si l'autre partie commet une violation substantielle non corrigée dans les 15 jours ouvrés suivant la notification, ou devient insolvable. En cas de résiliation, le client paie tous les services dûment exécutés et les frais dûment engagés jusqu'à la date d'effet de la résiliation.

02

2. Honoraires et paiement

Le Client paiera les honoraires indiqués dans le barème d'honoraires, hors taxes applicables. Wildhearth Markets facturera mensuellement à terme échu selon l'avancement ; chaque facture est payable dans les 30 jours suivant sa date d'émission. Les dépenses préapprouvées sont refacturées au coût réel et ne dépasseront pas le plafond convenu sans l'accord écrit préalable du Client. Wildhearth Markets pourra facturer des intérêts sur les sommes impayées au taux maximal autorisé par la loi, courant quotidiennement.

03

3. Propriété intellectuelle

Chaque partie conserve la propriété de la propriété intellectuelle qu'elle détenait avant la mission ou qu'elle développe indépendamment de celle-ci. Sur paiement intégral des honoraires correspondants, Wildhearth Markets cède au Client tous les droits de propriété intellectuelle sur les livrables sur mesure créés spécifiquement pour le Client dans le cadre du présent Contrat. Wildhearth Markets conserve la propriété de ses méthodes, cadres, outils et savoir-faire, et accorde au Client une licence perpétuelle et non exclusive pour les utiliser dans la mesure où ils sont intégrés aux livrables, à des fins internes.

04

4. Confidentialité

Chaque partie conserve confidentielles toutes les informations non publiques divulguées par l'autre partie dans le cadre du présent contrat, ne les utilise que pour exécuter ses obligations, et les protège avec un soin au moins équivalent à celui qu'elle applique à ses propres informations confidentielles. Ces obligations ne s'appliquent pas aux informations qui sont ou deviennent publiques sans faute de la partie destinataire, qui étaient

légalement
connues
avant
leur
divulgaration,
ou dont
la
divulgaration
est
requis
par la
loi ou la
réglementation.
Cette
clause
survit à
la
résiliation
pendant
une
durée
de cinq
ans.

05

5. Responsabilité et indemnisation

Aucune des parties n'exclut sa responsabilité en cas de décès ou de dommage corporel résultant de sa négligence, de fraude, ou de toute autre responsabilité ne pouvant être légalement exclue. Sous cette réserve, aucune des parties n'est responsable des pertes indirectes ou consécutives, ni de la perte de bénéfices, de revenus ou d'économies anticipées. La responsabilité totale cumulée de Wildhearth Markets découlant du présent Contrat ou s'y rapportant est limitée au total des honoraires versés au titre de l'énoncé de travaux concerné au cours des 12 mois précédant l'événement à l'origine de la réclamation. Wildhearth Markets maintient une assurance responsabilité civile professionnelle à des niveaux commercialement raisonnables.

pas
résolu
dans les
30
jours,
les
tribunaux
du
comté
de
Santa
Fe,
Nouveau-
Mexique
auront
compétence
exclusive,
sous
réserve
que
chaque
partie
puisse
demander
une
injonction
devant
tout
tribunal
compétent.

DROIT APPLICABLE

État du Nouveau-Mexique, États-Unis

JURIDICTION

Comté de Santa Fe, Nouveau-Mexique

Le présent contrat est signé par les représentants dûment autorisés des parties et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessus.

POUR LE COMPTE DE SUNDIAL
CERAMICS COLLECTIVE



Rosa Bellamy

Coordinatrice du collectif

Date

POUR LE COMPTE DE
WILDHEARTH MARKETS



Wildhearth Markets

Signataire autorisé

Date



Wildhearth Markets

223 Canyon Rd, Santa Fe, NM 87501, États-Unis

vendors@wildhearthmarkets.com · +1 505 555 0177 ·

wildhearthmarkets.com

Wildhearth Markets LLC · EIN 91-3820174